



COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 MARS 20147

Affiché le 31 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le mercredi vingt-neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI, Premier Adjoint au Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Marie-Claude GIRARDEAU, Isabelle TRAN QUOC HUNG, Carole VESQUE, Mama SY, Claude MASURE, Fany MICHOU, Françoise PYBOT, Nathalie PABOUDJIAN, Denise DEPOORTERE et Messieurs Jean-Pierre COLOMBANI, Bruno DA COSTA, Bernard LAPLACE, Gilbert DALLERAC, Abdélaziz KIKOU, Bernard LAUMIERE, Eric DELOIRE, Franck COENNE, Patrick THOMAS, Joseph ZOGBA, Mathieu HILLAIRE.

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : Madame Elisabeth DELAGE représentée par Madame Carole VESQUE, Madame Evane PEREIRA-ENGEL représentée par Monsieur Bernard LAPLACE, Madame Béatrice DIABI représentée par Madame Mama SY, Monsieur Dramane KEITA représenté par Monsieur Joseph ZOGBA, Monsieur François JOUSSET représenté par Monsieur Mathieu HILLAIRE.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Messieurs Franck MARLIN, Tarik MEZIANE.

ETAIENT ABSENTS : Mesdames Amandine AULAS, Irène CLAVAL, Nezha JAÏT, Messieurs Patrick LEBEL, Jean-Charles LORENZO, Pascal BONIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Nathalie PABOUDJIAN.

1. CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE DEPLOIEMENT DE REZO POUCE ENTRE LA VILLE D'ETAMPES ET LE PARC REGIONAL DU GATINAIS FRANÇAIS.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention de partenariat entre la Ville d'Etampes et le Parc Naturel Régional du Gâtinais français pour le déploiement de Rézo Pouce et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Arrivée de Mme Amandine AULAS et M. Jean-Charles LORENZO.

2. OPERATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER SAINT MICHEL - DECLASSEMENT DU CHEMIN RURAL N° 63 CADASTRE SECTION AC N° 833 ET CESSION DE CETTE PARCELLE A MONSIEUR MICHEL NOEL.

Le Conseil municipal, par 25 voix pour et 2 voix contre (Ms Hillaire et Jousset), autorise Monsieur le Maire à déclasser le chemin rural n° 63, à céder la parcelle section AC n° 833 à titre gracieux à Monsieur NOEL, décide que les frais relatifs à l'établissement de l'acte authentique, seront à la charge de la ville et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.

3. CONTRAT DE TERRITOIRE – APPROBATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT MODIFIE.

Le Conseil municipal, par 25 voix pour et 2 voix contre (Ms Hillaire et Jousset), approuve le programme d'investissement modifié, approuve la signature avec le Département de l'Essonne d'un contrat de territoire pour les opérations suivantes d'un montant de **6 672 163 €** :

- Maison de la tour de Guinette - transformation en espace associatif & culturel
- école Hélène BOUCHER - remplacement de la toiture terrasse
- Eglise Notre Dame
- Eglise Saint Gilles
- Extension du groupe scolaire Jean de la Fontaine
- Aménagement d'une salle polyvalente à vocation culturelle dans l'ancien lycée Blériot
- Maison de quartier Croix de Vernailles
- Voirie - rue Rue Saint Jean

Et autorise Monsieur le Maire à signer ledit contrat et tous les actes afférents.

4. AVENANT « TECHNIQUE » N° 5 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE DU PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE DU QUARTIER SAINT MICHEL A ETAMPES – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la signature de l'avenant technique n°5 à la convention pluriannuelle du programme de rénovation urbaine du quartier Saint Michel à Etampes et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant technique n°5 et tous les documents y afférents.

5. CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'ALLOCATION POUR PERTE D'EMPLOI AVEC LE CIG GRANDE COURONNE DE LA REGION IDF.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention d'assistance technique pour l'instruction des demandes d'allocation pour perte d'emploi avec le CIG Grande Couronne de la Région IDF et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Arrivée de M. Patrick LEBEL et départ de Mme Claude MASURE.

6. RAPPORT SUR L'EGALITE FEMMES/HOMMES SUR LA MAIRIE D'ETAMPES POUR L'ANNEE 2016.

Le Conseil municipal, par 25 voix pour et 2 abstentions (Ms Hillaire et Jousset), approuve le rapport égalité femmes – hommes sur la mairie d'Etampes pour l'année 2016.

Sortie de M. Bernard LAPLACE en possession du pouvoir de Mme Eva PEREIRA-ENGEL.

7. MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS.

Le Conseil municipal, par 23 voix pour et 2 abstentions (Ms Hillaire et Jousset), approuve la modification du tableau des emplois, filière animation, comme suit :

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES situation ancienne	EFFECTIFS BUDGETAIRES situation nouvelle
<u>Filière Animation</u>			
Animateur territorial Principal de 1 ^{ère} classe	B	0	0
Animateur territorial Principal de 2 ^{ème} classe	B	1	1
Animateur Territorial	B	0	0
Adjoint d'Animation Principal de 1 ^{ère} classe	C	0	0
Adjoint d'Animation Principal de 2 ^{ème} classe	C	1	1
Adjoint d'Animation	C	6 temps complet 0 temps non complet	6 temps complet 2 temps non complet (6H30)

Retour de M. Bernard LAPLACE en possession du pouvoir de Mme Eva PEREIRA-ENGEL.

8. COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL- BUDGET PRINCIPAL- EXERCICE 2016.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion de l'exercice 2016 pour le Budget principal, conforme au compte administratif 2016.

9. COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2016.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion de l'exercice 2016 pour le Budget annexe assainissement, conforme au compte administratif 2016.

10. COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE EAU POTABLE - EXERCICE 2016.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion de l'exercice 2016 pour le Budget annexe eau potable, conforme au compte administratif 2016.

11. COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET PRINCIPAL.

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI, quitte la séance et donne la présidence à Madame Marie-Claude GIRARDEAU.

Le Conseil municipal, par 24 voix pour et 2 voix contre (Ms Hillaire et Jousset) approuve le compte administratif 2016 – Budget principal - comme suit :

CA 2016			
FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exécution de l'exercice 2016	32 439 278,83	32 766 971,75	327 692,92
Résultat reporté 2015		6 257 986,28	6 257 986,28
TOTAL (opération + report)	32 439 278,83	39 024 958,03	6 585 679,20
Affectation à l'investissement			5 049 566,62
Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2016 après affectation du résultat			1 536 112,58

CA 2016			
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Résultat
Exécution de l'exercice 2016	14 595 310,41	11 506 300,57	-3 089 009,84
Résultat reporté 2015	1 330 336,15		1 330 336,15
TOTAL (opération + report)	15 925 646,56	11 506 300,57	- 4 419 345,99
Restes à réaliser	3 256 092,82	2 625 872,19	- 630 220,63
Besoin de financement de la section d'investissement 2016 après reprise des restes à réaliser			- 5 049 566,62

12. COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT.

Le Conseil municipal, par 24 voix pour et 2 voix contre (Ms Hillaire et Jousset) approuve le compte administratif 2016 – Budget annexe assainissement - comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes réalisées.....	653 101,75 €
Dépenses réalisées.....	938 340,67 €
Besoin d'investissement.....	- 12 743,33 €
Solde d'exécution	- 297 982,25 €

Les dépenses 2016 engagées mais non mandatées au 31 décembre 2016 s'élèvent à 182 337,52 € et à 70 349 € sur les recettes, soit un total de restes à réaliser qui s'élève à – 111 988,52 €.

Après reprise des restes à réaliser, il se dégage donc un besoin d'investissement réel de 409 970,77 €.

SECTION D'EXPLOITATION :

Recettes.....	430 650,67 €
Dépenses.....	322 862,99 €
Excédent antérieur reporté.....	531 626,51 €
Excédent de clôture.....	639 414,19 €

Il se dégage un excédent réel de 639 414, 19 €.

13. COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE.

Le Conseil municipal, par 24 voix pour et 2 voix contre (Ms Hillaire et Jousset) approuve le compte administratif 2016 – Budget annexe eau potable - comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes réalisées.....	279 703,73 €
Dépenses réalisées.....	246 576,56 €
Excédent antérieur reporté.....	196 275,87 €
Solde d'exécution	229 403,04 €

Les dépenses 2016 engagées mais non mandatées au 31 décembre 2016 s'élèvent à 128 763,60 €.

Ainsi, après reprise des restes à réaliser, il se dégage donc un excédent réel de 100 639,44 €.

SECTION D'EXPLOITATION :

Recettes.....	321 566,77 €
Dépenses.....	334 637,81 €
Excédent antérieur reporté.....	364 518,77 €
Excédent de clôture.....	351 447,73 €

Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI revient en séance et reprend la présidence.

14. AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET PRINCIPAL.

Le Conseil municipal, par 25 voix pour et 2 voix contre (Ms Hillaire et Jousset), décide d'affecter le résultat de fonctionnement à la section d'investissement (ligne budgétaire 1068) pour un montant de 5 049 566,62 €, de reporter le solde à la section de fonctionnement (ligne

budgétaire 002) pour un montant de 1 536 112,58 € et de comptabiliser en dépenses sur la ligne budgétaire 001 le déficit de la section d'investissement de 4 419 345,99 €.

15. AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT.

Le Conseil municipal, par 25 voix pour et 2 voix contre (Ms Hillaire et Jousset), décide d'affecter le résultat de fonctionnement à la section d'investissement (ligne budgétaire 1068) pour un montant de 409 970,77 €, de reporter le solde à la section de fonctionnement (ligne budgétaire 002) pour un montant de 229 443,42 € et de comptabiliser en dépenses sur la ligne budgétaire 001 le déficit de la section d'investissement de 297 982,25 €.

16. AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE.

Le Conseil municipal, par 25 voix pour et 2 voix contre (Ms Hillaire et Jousset), décide de reporter le résultat d'exploitation d'un montant de 351 447,73 € en section d'exploitation (ligne budgétaire 002) et de comptabiliser en recettes sur la ligne budgétaire 001 l'excédent d'investissement de 229 403,04 €

17. VOTE DES TAUX COMMUNAUX 2017.

Le Conseil municipal, par 25 voix pour et 2 voix contre (Ms Hillaire et Jousset), vote, pour l'année 2017, les taux des 3 taxes directes locales, comme suit :

Taxe habitation	20,25 %
Taxe foncier bâti	27,08%
Taxe foncier non bâti	70,00 %

18. SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les autorisations de programme, crédits de paiement concernant :

- L'opération de rénovation urbaine du quartier saint Michel,
- La création d'un parking au 142 rue Saint Jacques.

19. BUDGET PRIMITIF 2017 – BUDGET PRINCIPAL.

Le Conseil municipal, par 25 voix pour et 2 voix contre (Ms Hillaire et Jousset), vote le budget primitif principal 2017 par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre avec définition des opérations pour la section d'investissement et d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer des virements de crédits à l'intérieur d'un même chapitre.

A/ Les dépenses de fonctionnement

CHAP	Libellé	CREDITS 2015	CREDITS 2016	BP 2017	Evolution 2017/2016
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 602 297,50 €	10 390 031,95 €	9 569 071,04 €	-7,90%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	17 068 545,00 €	17 346 000,00 €	17 500 489,09 €	0,89%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	121 000,00 €	882 315,00 €	268 842,00 €	-69,53%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 121 450,37 €	3 145 764,40 €	2 903 279,40 €	-7,71%
66	CHARGES FINANCIERES	1 635 000,00 €	1 585 000,00 €	1 607 871,00 €	1,44%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 091,00 €	23 600,00 €	58 380,00 €	147,37%
022	DEPENSES IMPREVUES	800 000,00 €	- €	- €	
	Dépenses réelles de fonctionnement	32 398 383,87 €	33 372 711,35 €	31 907 932,53 €	-4,39%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 738 785,81 €	4 811 065,85 €	935 000,00 €	-80,57%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	986 629,00 €	1 001 209,00 €	1 016 395,76 €	1,52%
	TOTAL DEPENSE DE FONCTIONNEMENT	37 123 798,68 €	39 184 986,20 €	33 859 328,29 €	-13,59%

B/ Les recettes de fonctionnement

CHAP	Libellé	CREDITS 2015	CREDITS 2016	BP 2017	Evolution 2017/2016
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	115 100,00 €	150 000,00 €	133 000,00 €	-11,33%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 334 133,00 €	2 973 621,50 €	3 149 507,00 €	5,91%
73	IMPOTS ET TAXES	22 140 678,00 €	22 510 344,00 €	22 313 018,00 €	-0,88%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	6 853 004,00 €	6 909 523,42 €	6 415 731,00 €	-7,15%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	265 280,00 €	347 810,00 €	281 150,00 €	-19,17%
76	PRODUITS FINANCIERS	- €	- €	11 414,31 €	#DIV/0!
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 000,00 €	31 100,00 €	7 000,00 €	-77,49%
	Recettes réelles fonctionnement	32 724 195,00 €	32 922 398,92 €	32 310 820,31 €	-1,86%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 604,00 €	4 601,00 €	12 395,40 €	169,41%
002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	4 394 999,68 €	6 257 986,28 €	1 536 112,58 €	-75,45%
	TOTAL RECETTE FONCTIONNEMENT	37 123 798,68 €	39 184 986,20 €	33 859 328,29 €	-13,59%

A/ Les dépenses d'investissement

CHAP	Libellé	CREDITS 2015	CREDITS 2016	BP 2017	Evolution 2017/2016
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 028 990,84 €	1 022 383,58 €	1 089 588,35 €	6,57%
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	198 095,00 €	- €	- €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	985 787,36 €	880 213,37 €	417 775,98 €	-52,54%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 998 082,11 €	11 294 604,86 €	7 967 658,57 €	-29,46%
0403	Rénovation Equip. Scolaire	120 303,13 €	120 303,13 €	- €	-100,00%
0404	Rénovation Eclairage Public	27 670,42 €	- €	- €	
9703	PATRIMOINE HISTORIQ. RENOVATION	78 328,46 €	- €	- €	
9706	EQUIPEMENT DES SERV.	110 181,99 €	- €	- €	
	DEPENSES D'EQUIPEMENT	8 547 439,31 €	13 317 504,94 €	9 475 022,90 €	-28,85%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	107 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00%
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	49 493,00 €	- €	- €	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 551 751,91 €	4 558 586,00 €	4 752 920,84 €	4,26%
4581	OPERATIONS SOUS MANDAT (DEPENSES)	50 420,14 €	50 420,14 €	50 420,14 €	0,00%
	Dépenses réelles d'investissement	16 306 104,36 €	17 936 511,08 €	14 288 363,88 €	-20,34%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 604,00 €	4 601,00 €	12 395,40 €	169,41%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	710 062,21 €	2 121 673,00 €	- €	-100,00%
001	SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORT	527 935,45 €	1 330 336,15 €	4 419 345,99 €	232,20%
D	TOTAL DEPENSE D'INVESTISSEMENT	17 548 706,02 €	21 393 121,23 €	18 720 105,27 €	-12,49%

B/ Les recettes d'investissement

CHAP	Libellé	CREDITS 2015	CREDITS 2016	BP 2017	Evolution 2017/2016
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 096 657,76 €	5 785 967,44 €	5 977 522,75 €	3,31%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 454 884,91 €	5 750 200,00 €	3 900 200,00 €	-32,17%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 511 266,19 €	1 872 585,80 €	6 640 566,62 €	254,62%
4582	OPERATIONS SOUS MANDAT (RECETTES)	50 420,14 €	50 420,14 €	50 420,14 €	0,00%
	Recettes réelles d'investissement	12 113 229,00 €	13 459 173,38 €	16 568 709,51 €	23,10%
024	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	- €	- €	- €	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 738 785,81 €	4 811 065,85 €	935 000,00 €	-80,57%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	986 629,00 €	1 001 209,00 €	1 016 395,76 €	1,52%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	710 062,21 €	2 121 673,00 €	200 000,00 €	-90,57%
R	TOTAL RECETTE D'INVESTISSEMENT	17 548 706,02 €	21 393 121,23 €	18 720 105,27 €	-12,49%

20. BUDGET PRIMITIF 2017 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT.

Le Conseil municipal, par 25 voix pour et 2 voix contre (Ms Hillaire et Jousset), décide de maintenir pour l'année 2017, la surtaxe communale d'assainissement au tarif de 0,18 € HT/m3,

de voter le budget primitif Assainissement 2017 et d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer des virements de crédits à l'intérieur d'un même chapitre.

Une section d'exploitation équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 585 308,42 €

Dépense

Chapitre 011 Charges à caractère général	49 405,94 €
Chapitre 66 Charges financières	1 100,00 €
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Chapitre 042 opérations d'ordre	318 545,27 €
Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	<u>215 257,21 €</u>
TOTAL	585 308,42 €

Recettes

Chapitre 70 Ventes de produits fabriqués, services, marchandises	220 000,00 €
Chapitre 74 Subventions d'exploitation	7 740,00 €
Chapitre 042 Opérations d'ordre	128 125,00 €
Chapitre 002 Résultat reporté	<u>229 443,42 €</u>
TOTAL	585 308,42 €

Une section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 1 226 783,16 €

Dépense

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	100 246,93 €
Chapitre 23 Immobilisations en cours	520 151,50 €
Chapitre 16 Emprunt	52 300,00 €
Chapitre 27 Autres immobilisations financières	116 719,58 €
Chapitre 040 Opérations d'ordre	128 125,00 €
Chapitre 041 Opérations patrimoniales	11 257,90 €
Chapitre 001 Résultat reporté	<u>297 982,25 €</u>
TOTAL	1 226 783,16 €

Recettes

Chapitre 13 Subventions d'investissement	127 779,00 €
Chapitre 10 Dotation, Fonds divers et réserves	409 970,77 €
Chapitre 27 Autres immobilisations financières	143 973,01 €
Chapitre 021 Virement de la section d'exploitation	215 257,21 €
Chapitre 040 Amortissements des immobilisations	318 545,27 €
Chapitre 041 Opérations patrimoniales	<u>11 257,90 €</u>
TOTAL	1 226 783,16 €

21. BUDGET PRIMITIF 2017 – BUDGET ANNEXE EAU POTABLE.

Le Conseil municipal, par 25 voix pour et 2 voix contre (Ms Hillaire et Jousset), décide de maintenir pour l'année 2017, la surtaxe communale d'eau potable au tarif de 0,12 € HT/m3, d'approuver le budget primitif Eau Potable 2017 et d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer des virements de crédits à l'intérieur d'un même chapitre.

Une section d'exploitation équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 668 523,75 €

Dépenses :

Chapitre 011 Charges à caractère général	112 988,12 €
Chapitre 66 Charges financières	1 070 €
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	7 000,00 €
Chapitre 042 Dotation aux amortissements	247 465,33 €
Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	<u>300 000,00 €</u>
TOTAL	668 523,45 €

Recettes :

Chapitre 70 Produit des locations	150 000,00 €
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	20 000,00 €
Chapitre 042 Opération d'ordre	147 075,72 €
Chapitre 002 Résultat antérieur reporté	<u>351 447,73 €</u>
TOTAL	668 523,45 €

Une section d'investissement, avec la reprise des restes à réaliser, équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 794 298,37 €

Dépenses :

Chapitre 16 Emprunts	15 450,00 €
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	100 000,00 €
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	41 776,85 €
Chapitre 23 Immobilisations en cours	328 535,20 €
Chapitre 27 Immobilisations financières	161 460,60 €
Chapitre 040 opération d'ordre	<u>147 075,72 €</u>
TOTAL	794 298,37 €

Recettes :

Chapitre 13 Subvention d'investissement	17 430,00 €
Chapitre 021 Virement de la section d'investissement	300 000,00 €
Chapitre 040 Amortissement	247 465,33 €
Chapitre 001 résultat antérieur reporté	<u>229 403,04 €</u>
TOTAL	794 298,37 €

22. BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIERES – ANNEE 2016.

Le Conseil municipal prend acte du bilan des acquisitions et des cessions immobilières pour l'année 2016, dont l'état est néant.

POINTS D'INFORMATION

Le Conseil municipal écoute une information relative au permis de louer et sur la mise en place d'un comité de pilotage extra-communal qui pourrait être composé des :

- membres de la majorité et de l'opposition, du conseil municipal
- institutions (Etat, ARS, DDT, Procureur de la république)
- membres complémentaires (ANAH, CAF)
- associations (ADIL 91, Associations de propriétaires/bailleurs)
- services communaux

et écoute une information relative au plan canicule 2017.

DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil municipal prend acte des décisions du Maire prises par délégation de compétences, en intersession,

La séance est levée à 20 h 35.